

La Sun Life annonce un bénéfice net déclaré de 595 M\$ et un bénéfice net sous-jacent de 739 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019

La MFS augmente ses souscriptions brutes de 22 %, accroît sa présence mondiale auprès des particuliers et enregistre des rentrées nettes liées aux produits individuels de 2 G\$ US.

L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») pour la période close le 30 juin 2019. Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la FSL inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

TORONTO (ONTARIO) – (le 31 juillet 2019) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, clos le 30 juin. Le bénéfice net déclaré pour le deuxième trimestre s'est établi à 595 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 739 M\$.

		Résultats trimestriels		Cumul annuel	
Rentabilité		T2 19	T2 18	2019	2018
	Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	595	706	1 218	1 375
	Bénéfice net sous-jacent ¹⁾ (en millions de dollars)	739	729	1 456	1 499
	Bénéfice par action déclaré ²⁾ (en dollars)	1,00	1,16	2,04	2,25
	Bénéfice par action sous-jacent ^{1), 2)} (en dollars)	1,24	1,20	2,44	2,46
	Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	11,0 %	13,5 %	11,3 %	13,3 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	13,7 %	14,0 %	13,5 %	14,5 %
Croissance		T2 19	T2 18	2019	2018
	Souscriptions d'assurance ¹⁾ (en millions de dollars)	657	633	1 437	1 298
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾ (en milliards de dollars)	37,0	30,8	73,0	70,6
	Valeur des affaires nouvelles ¹⁾ (en millions de dollars)	235	266	617	600
	Actif géré ¹⁾ (en milliards de dollars)	1 024,8	986,1	1 024,8	986,1
Solidité financière		T2 19	T4 18	2019	2018
	Ratios du TSAV ³⁾				
	Financière Sun Life inc.	144 %	144 %	144 %	149 %
	Sun Life du Canada ⁴⁾	133 %	131 %	133 %	134 %
	Ratio de levier financier ¹⁾	20,4 %	21,2 %	20,4 %	21,8 %

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

3) Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »), se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du présent document.

4) La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

« Nous avons affiché un bénéfice net sous-jacent de 739 M\$ au deuxième trimestre, en hausse par rapport à 729 M\$ pour l'exercice précédent, a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction de la Sun Life. La baisse des taux d'intérêt au cours du trimestre a entraîné une diminution du bénéfice net déclaré, tandis que le bilan est demeuré solide, avec un ratio du TSAV de 144 %, une trésorerie de 2,2 G\$ pour la société de portefeuille et un faible ratio de levier financier. Nous sommes heureux d'annoncer un nouveau programme de rachat d'actions visant le rachat d'un maximum de 15 millions d'actions, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. »

« Notre secteur Gestion d'actifs a connu un certain nombre d'événements déterminants au cours du trimestre. La MFS a affiché un ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de 37 %, en plus d'accroître ses capacités de distribution hors des États-Unis, de lancer deux produits pour l'Europe, d'augmenter ses souscriptions brutes de 22 % et d'enregistrer des rentrées nettes positives liées aux produits individuels de 2 G\$ US, a poursuivi M. Connor. Nous avons en outre repositionné la marque de notre entreprise de gestion d'actifs non traditionnels et l'avons appelée Gestion SLC. Nous avons regroupé nos secteurs des titres à revenu fixe (Prime Advisors, Ryan Labs et Placements institutionnels Sun Life) sous cette marque unique afin de créer une équipe de distribution intégrée pouvant offrir aux Clients institutionnels notre vaste gamme de solutions. La division immobilière de Gestion SLC a conclu l'acquisition d'une participation majoritaire dans BentallGreenOak. »

Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T2 2019 et le T2 2018)

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces quatre piliers sont abordés ci-après.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾			Souscriptions d'assurance ¹⁾			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾		
	T2 19	T2 18	Variation	T2 19	T2 18	Variation	T2 19	T2 18	Variation	T2 19	T2 18	Variation
Canada ³⁾	148	262	(44) %	243	245	(1) %	194	266	(27) %	3 248	3 039	7 %
États-Unis ³⁾	94	105	(10) %	110	125	(12) %	225	155	45 %	—	—	—
Gestion d'actifs ³⁾	229	214	7 %	245	216	13 %	—	—	—	31 929	25 263	26 %
Asie ³⁾	134	133	1 %	147	145	1 %	238	212	12 %	1 799	2 502	(28) %
Organisation internationale ³⁾	(10)	(8)	n.s. ²⁾	(6)	(2)	n.s. ²⁾	—	—	—	—	—	—
Total	595	706	(16) %	739	729	1 %	657	633	4 %	36 976	30 804	20 %

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Non significatif.

3) Avant le deuxième trimestre de 2019, ces secteurs d'activités étaient désignés par les appellations Financière Sun Life Canada, Financière Sun Life États-Unis, Gestion d'actifs Financière Sun Life, Financière Sun Life Asie et Organisation internationale, respectivement, dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels.

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 595 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, en baisse de 111 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de l'incidence défavorable des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction¹⁾. Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2019 s'est établi à 739 M\$, en hausse de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et des avantages liés aux éléments fiscaux, principalement aux États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis, par la diminution des profits liés aux affaires nouvelles à la Division International en Asie et par la diminution des profits tirés des actifs disponibles à la vente aux États-Unis.

Notre rendement des capitaux propres déclaré¹⁾ s'est établi à 11,0 % pour le deuxième trimestre de 2019. Le rendement des capitaux propres sous-jacent¹⁾ s'est établi à 13,7 %, comparativement à 14,0 % au deuxième trimestre de 2018, reflétant la hausse du bénéfice net sous-jacent, contrebalancée par la hausse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires découlant de l'augmentation des bénéfices non distribués ainsi que de l'incidence des fluctuations du marché reflétée dans les autres éléments du résultat global. La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive ont clôturé le trimestre avec une trésorerie et d'autres actifs liquides de 2,2 G\$, reflétant le remboursement de 250 M\$ en débetures subordonnées, qui s'est également traduit par une diminution de notre ratio de levier financier¹⁾, passé à 20,4 %.

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 148 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, en baisse de 114 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant principalement l'incidence défavorable des marchés et des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 243 M\$, soit un niveau stable par rapport à la période correspondante de 2018, en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et de la croissance continue des affaires, contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité et du crédit.

Les souscriptions d'assurance réalisées au Canada ont diminué de 27 % pour s'établir à 194 M\$ au deuxième trimestre de 2019, reflétant la baisse des souscriptions réalisées par les Garanties collectives (les « GC ») en raison du moment de la vente de contrats importants et des souscriptions d'assurance individuelle. Les souscriptions de produits de patrimoine ont augmenté de 7 % en raison de la hausse des souscriptions réalisées par les Régimes collectifs de retraite (les « RCR »), qui continuent d'être un chef de file du secteur sur le plan de l'actif administré^{1), 2)}.

Nous continuons à façonner le marché canadien grâce à nos innovations et à nos capacités numériques qui viennent améliorer notre expérience Client. Notre plateforme numérique Lumino Santé fournit aux Canadiens un guichet unique donnant accès à une vaste gamme de ressources en soins de santé. Elle leur permet notamment de trouver les fournisseurs de services et les innovations en soins de santé dont ils ont besoin. De plus, elle offre de la valeur aux Canadiens : on y trouve plus de 10 millions d'évaluations de fournisseurs rédigées par les utilisateurs et on y fait environ 10 000 recherches par jour.

Être un chef de file dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis

Le bénéfice net déclaré pour les États-Unis s'est établi à 94 M\$ au deuxième trimestre de 2019, en baisse de 11 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018, en raison de l'incidence plus défavorable des marchés, partiellement contrebalancée par la baisse des coûts d'intégration. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 110 M\$, en baisse de 15 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de la diminution des profits tirés des actifs disponibles à la vente, partiellement contrebalancés par l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat et par les avantages liés aux éléments fiscaux. La marge après impôt des Garanties collectives³⁾ s'est établie à 7,3 % au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 6,5 % au deuxième trimestre de 2018.

Les souscriptions des Garanties collectives aux États-Unis ont augmenté de 40 % comparativement au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de notre essor soutenu et de notre position de chef de file dans le secteur des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes. Les affaires en vigueur d'assurance-maladie en excédent de pertes se sont établies à 1,8 G\$ US, en hausse de 22 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours du trimestre, nous avons lancé aux États-Unis un programme destiné à aider les employeurs à faire souscrire automatiquement des couvertures d'assurance-invalidité aux employés, afin de leur procurer une protection du revenu supplémentaire et une sécurité financière accrue dans les cas où ils ne peuvent pas travailler en raison d'une maladie ou d'une blessure grave. Le programme permet de réduire les écarts de couverture de nos participants. En outre, en tant que plus important fournisseur indépendant de produits d'assurance en excédent de pertes, nous avons analysé notre importante base de données de règlements de frais médicaux, et nous avons publié notre rapport annuel sur les tendances relatives aux règlements à coût élevé et aux médicaments injectables⁴⁾. Ce rapport fournit aux employeurs des recommandations concrètes au sujet des tendances et des coûts ayant une incidence sur leurs régimes d'assurance-maladie afin de leur permettre d'abaisser la courbe des coûts.

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Sondage de 2018 sur les régimes de capitalisation mené par Benefits Canada auprès des fournisseurs, en fonction de l'actif administré au 30 juin 2018.

3) En fonction du bénéfice net sous-jacent des quatre derniers trimestres, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

4) Le rapport de 2019 sur les tendances relatives aux réclamations à coût élevé et aux médicaments injectables peut être consulté à l'adresse <https://sunlife.showpad.com/share/7SzmNmJJs1a6msorMODZA> (en anglais seulement).

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 229 M\$ au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 15 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018, en raison de la variation du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancée par la hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et par l'augmentation des coûts liés aux acquisitions pour Gestion SLC. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 245 M\$, en hausse de 29 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la gestion des dépenses, des produits tirés des placements, incluant le rendement sur les capitaux de lancement, et de l'incidence favorable du change. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS¹⁾ s'est établi à 37 % au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 36 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Gestion d'actifs a clôturé le deuxième trimestre avec un actif géré de 708,1 G\$, qui se composait d'un actif de 639,9 G\$ (488,8 G\$ US) provenant de la MFS Investment Management (la « MFS ») et d'un actif de 68,2 G\$ provenant de Gestion SLC. La MFS a enregistré des sorties nettes de 8,1 G\$ (6,1 G\$ US) au cours du trimestre, incluant des rentrées nettes positives de 2,6 G\$ (2,0 G\$ US) en ce qui a trait aux produits individuels.

Au deuxième trimestre de 2019, 93 %, 92 % et 84 % de l'actif s'inscrivent dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

Le 1^{er} juillet 2019, nous avons conclu l'acquisition de notre participation majoritaire dans BentallGreenOak, qui provenait d'une fusion du groupe de sociétés Bentall Kennedy et de GreenOak Real Estate, une société de placements immobiliers d'envergure mondiale. Cette acquisition nous permet d'accroître notre présence dans le secteur des placements immobiliers à l'échelle mondiale, tout en ajoutant une ampleur organisationnelle ainsi qu'une gamme complète de solutions, notamment des stratégies liées aux titres de capitaux propres et aux titres de créance immobiliers. L'acquisition devrait réduire le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires d'environ 850 M\$, principalement en raison de l'établissement de passifs financiers liés à l'augmentation prévue de notre participation future dans BentallGreenOak.

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Le bénéfice net déclaré de l'Asie s'est établi à 134 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, soit un niveau stable par rapport au deuxième trimestre de 2018, l'incidence défavorable des marchés ayant été contrebalancée par l'incidence des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations au deuxième trimestre de 2018. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 147 M\$, soit un niveau stable par rapport au deuxième trimestre de 2018, en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et du crédit, ainsi que de la croissance continue des affaires, en grande partie contrebalancés par la diminution des profits tirés des affaires nouvelles à la Division International.

Les souscriptions d'assurance de l'Asie se sont chiffrées à 238 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, en hausse de 12 % par rapport au deuxième trimestre de 2018, une croissance d'au moins 10 % ayant été enregistrée dans la plupart des marchés. La Division International a enregistré une baisse des souscriptions, qui ont néanmoins augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison du lancement d'un nouveau produit. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine réalisées en Asie ont diminué de 28 % pour s'établir à 1,8 G\$ au deuxième trimestre de 2019, principalement en raison de la baisse des souscriptions réalisées en Inde, attribuable à l'humeur maussade du marché.

En Asie, nous continuons de mettre en œuvre notre stratégie de croissance. Les souscriptions réalisées dans notre réseau d'agences exclusives en Asie ont augmenté de 21 % par rapport à l'exercice précédent. Elles ont été soutenues par notre programme « Conseiller respecté » ainsi que par des améliorations apportées aux propositions en ligne, ayant pour but de rehausser l'expérience conseiller et l'expérience Client. Nous avons également continué d'améliorer l'expérience numérique pour nos Clients. Nous avons notamment lancé, à Hong Kong, une application Web pour l'assurance-maladie collective qui a reçu un accueil favorable tant pour l'inscription des Clients que pour la présentation de demandes de règlement par des patients externes. Bowtie²⁾ a également lancé sa plateforme en ligne et son premier produit d'assurance-maladie en avril.

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Nous détenons un investissement stratégique dans Bowtie Life Insurance Company Limited, le premier assureur virtuel de Hong Kong approuvé aux termes du processus Fast Track.

Financière Sun Life inc.

Pour la période close le 30 juin 2019

Daté du 31 juillet 2019

Table des matières

A.	Mode de présentation de nos résultats	6
B.	Sommaire financier	8
C.	Rentabilité	9
D.	Croissance	12
E.	Solidité financière.....	14
F.	Rendement des différentes organisations.....	16
	1. Canada.....	17
	2. États-Unis	18
	3. Gestion d'actifs.....	20
	4. Asie.....	22
	5. Organisation internationale	24
G.	Placements.....	25
H.	Gestion du risque	28
I.	Information financière supplémentaire	36
J.	Questions d'ordre juridique et réglementaire	40
K.	Changements de méthodes comptables.....	40
L.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	40
M.	Mesures financières non conformes aux normes IFRS.....	41
N.	Énoncés prospectifs	45

À propos de la Sun Life

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 juin 2019, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 1 025 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la FSL inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Avant le deuxième trimestre de 2019, ces secteurs d'activités étaient désignés par les appellations Financière Sun Life Canada, Financière Sun Life États-Unis, Gestion d'actifs Financière Sun Life, Financière Sun Life Asie et Organisation internationale, respectivement, dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement, ainsi que les « états financiers consolidés », collectivement) ainsi qu'à nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

1. Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. La rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », présente des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches. Nos rapports de gestion annuels et intermédiaires ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent également ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ainsi que des rapprochements.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique N, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter aux états financiers consolidés, aux rapports de gestion annuels et intermédiaires et à la notice annuelle de la FSL inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

B. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Rentabilité					
Bénéfice net (perte nette)					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	595	623	706	1 218	1 375
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	739	717	729	1 456	1 499
Bénéfice dilué par action (en dollars)					
Bénéfice par action déclaré (dilué)	1,00	1,04	1,16	2,04	2,25
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) ¹⁾	1,24	1,20	1,20	2,44	2,46
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)	1,00	1,04	1,16	2,05	2,26
Rendement des capitaux propres (en %)					
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	11,0 %	11,5 %	13,5 %	11,3 %	13,3 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	13,7 %	13,3 %	14,0 %	13,5 %	14,5 %
Croissance					
Souscriptions					
Souscriptions d'assurance ¹⁾	657	780	633	1 437	1 298
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	36 976	35 993	30 804	72 969	70 629
Valeur des affaires nouvelles¹⁾	235	382	266	617	600
Primes et versements					
Produits tirés des primes nets	4 480	4 370	4 315	8 850	8 960
Versements liés aux fonds distincts	2 872	3 064	2 703	5 936	6 098
Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	23 703	23 664	19 265	47 367	43 321
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	10 539	9 976	8 967	20 515	21 312
Équivalents de primes et de versements SAS ^{1), 2)}	1 681	1 707	1 767	3 388	3 442
Total des primes et versements¹⁾	43 275	42 781	37 017	86 056	83 133
Actif géré					
Actif du fonds général	174 325	172 348	164 709	174 325	164 709
Actif des fonds distincts	111 684	110 011	108 692	111 684	108 692
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	738 767	729 026	712 719	738 767	712 719
Total de l'actif géré¹⁾	1 024 776	1 011 385	986 120	1 024 776	986 120
Solidité financière					
Ratios du TSAV³⁾					
Financière Sun Life inc.	144 %	145 %	144 %	144 %	149 %
Sun Life du Canada ⁴⁾	133 %	132 %	131 %	133 %	134 %
Ratio de levier financier¹⁾	20,4 %	21,1 %	21,2 %	20,4 %	21,8 %
Dividendes					
Ratio de distribution ¹⁾	42 %	42 %	42 %	42 %	38 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,525	0,500	0,500	1,025	0,930
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ⁵⁾	3 491	3 739	3 738	3 491	3 737
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	974	930	864	974	517
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	23 684	23 782	23 706	23 684	23 216
Total du capital	28 149	28 451	28 308	28 149	27 470
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	593	597	602	595	609
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	591,0	594,6	598,5	591,0	607,0

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Services administratifs seulement (« SAS »).

3) Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (« TSAV »).

4) La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

5) Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débetures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2018.

C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Bénéfice net déclaré	595	623	706	1 218	1 375
Incidence des marchés ¹⁾	(97)	(69)	8	(166)	(60)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	(20)	(11)	1	(31)	(2)
Autres ajustements ¹⁾	(27)	(14)	(32)	(41)	(62)
Bénéfice net sous-jacent²⁾	739	717	729	1 456	1 499
Rendement des capitaux propres déclaré²⁾	11,0 %	11,5 %	13,5 %	11,3 %	13,3 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent²⁾	13,7 %	13,3 %	14,0 %	13,5 %	14,5 %
Incidence d'autres éléments importants sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent					
Éléments relatifs aux résultats ³⁾					
Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance (les « activités de placement »)	28	61	30	89	78
Crédit	12	(29)	6	(17)	27
Mortalité	(3)	15	6	12	(10)
Morbidité	(3)	25	43	22	55
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(4)	(8)	(9)	(12)	(38)
Charges	13	11	(26)	24	(30)
Autres résultats	(9)	(18)	(5)	(27)	57

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

3) Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2019 et le T2 2018

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 595 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, en baisse de 111 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de l'incidence défavorable des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2019 s'est établi à 739 M\$, en hausse de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et des avantages liés aux éléments fiscaux, principalement aux États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis, par la diminution des profits liés aux affaires nouvelles à la Division International en Asie et par la diminution des profits tirés des actifs disponibles à la vente aux États-Unis. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 16 M\$ en raison de l'incidence du change.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés au deuxième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent reflète l'incidence défavorable des taux d'intérêt et les variations défavorables de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancées par l'incidence favorable des marchés des actions. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de l'incidence des marchés.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont venues diminuer le bénéfice net déclaré de 20 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2019, comparativement à une augmentation de 1 M\$ au deuxième trimestre de 2018.

En raison de la nature à long terme de nos activités, nous posons certains jugements fondés sur des hypothèses et des estimations en vue d'évaluer nos obligations envers les titulaires de contrat. L'évaluation de ces obligations est comptabilisée dans nos états financiers à titre de passifs relatifs aux contrats d'assurance et de passifs relatifs aux contrats de placement, et elle exige que nous formulions des hypothèses en ce qui concerne le rendement des marchés des actions, les taux d'intérêt, les défauts de paiement, les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, les charges, l'inflation et d'autres facteurs pour la période complète d'existence de nos contrats. Nous achèverons notre examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles au cours du second semestre de 2019, et la majorité des modifications seront mises en œuvre au cours du troisième trimestre. Comme cet examen est en cours, il est pour le moment impossible de déterminer son incidence sur le bénéfice net. Se reporter à la rubrique H, « Gestion du risque », pour consulter les sensibilités liées au taux de réinvestissement ultime.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements sont venus réduire le bénéfice net déclaré de 27 M\$ au deuxième trimestre de 2019, comparativement à une diminution de 32 M\$ au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de la diminution des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, principalement aux États-Unis, partiellement contrebalancée par l'augmentation des ajustements favorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et de l'incidence défavorable de certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture.

4. Éléments relatifs aux résultats

Comparativement au deuxième trimestre de 2018, les variations importantes d'éléments relatifs aux résultats s'établissent comme suit :

- des résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges en raison d'une gestion rigoureuse des dépenses lors de la croissance des affaires et de la baisse des coûts liés à la rémunération incitative reflétant le bénéfice net déclaré.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient diminuer notre taux d'imposition effectif.

Au deuxième trimestre de 2019, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à 11,9 % et à 15,6 %, respectivement, comparativement à 19,1 % et à 17,1 %, respectivement, pour le deuxième trimestre de 2018. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent se situe dans la fourchette prévue de 15 % à 20 %.

6. Incidence des taux de change

Au cours du deuxième trimestre de 2019, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont augmenté de 15 M\$ et de 16 M\$, respectivement, en raison de l'incidence du change au deuxième trimestre de 2019 par rapport au deuxième trimestre de 2018.

1) Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2019 et le T2 2018

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 1 218 M\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 1 375 M\$ au premier semestre de 2018, principalement en raison de l'incidence défavorable des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancée par la diminution des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 1 456 M\$, comparativement à 1 499 M\$ pour le premier semestre de 2018, en raison des intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation¹⁾ de 110 M\$ au premier trimestre de 2018, des résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, des résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et de la diminution des profits liés aux affaires nouvelles à la Division International en Asie, partiellement contrebalancés par les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges, par la croissance des affaires, par les avantages liés aux éléments fiscaux, principalement aux États-Unis, par les résultats améliorés enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat et par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés au cours du premier semestre de 2019, par rapport au premier semestre de 2018, reflète l'incidence défavorable des taux d'intérêt et l'incidence moins favorable des variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancées par l'incidence favorable des marchés des actions.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont venues diminuer le bénéfice net de 31 M\$ au premier semestre de 2019, comparativement à 2 M\$ pour le premier semestre de 2018.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements sont venus réduire le bénéfice net déclaré de 41 M\$ au premier semestre de 2019, comparativement à une diminution de 62 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et de la diminution des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, partiellement contrebalancées par l'incidence de certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture.

4. Éléments relatifs aux résultats

Comparativement au premier semestre de 2018, les variations importantes d'éléments relatifs aux résultats s'établissent comme suit :

- des résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, y compris l'incidence nette attribuable aux révisions à la baisse d'expositions indirectes à une société du secteur des services publics;
- des résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité;
- une amélioration des résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges en raison d'une gestion rigoureuse des dépenses et de la baisse des coûts liés à la rémunération incitative.

Les autres résultats enregistrés au premier trimestre de 2018 comprennent principalement l'incidence des produits tirés des placements dans les capitaux de lancement de 110 M\$ (75 M\$ au Canada et 35 M\$ aux États-Unis) (les « intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation »). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 10.C de nos états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2019.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient diminuer notre taux d'imposition effectif.

Au premier semestre de 2019, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent²⁾ se sont établis à 11,4 % et à 16,7 %, respectivement, comparativement à 18,0 % et à 16,4 %, respectivement, pour le premier semestre de 2018. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent se situe dans la fourchette prévue de 15 % à 20 %.

1) Au premier trimestre de 2018, les capitaux de lancement transférés vers le compte des contrats avec participation au moment de la démutualisation, de même que les produits tirés des placements à recevoir, ont été transférés à nouveau vers le compte des actionnaires. Les résultats incluent des produits tirés des placements de 110 M\$, à savoir 75 M\$ pour le Canada et 35 M\$ pour les États-Unis.

2) Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

6. Incidence des taux de change

Au cours du premier semestre de 2019, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont augmenté de 34 M\$ et de 37 M\$, respectivement, en raison de l'incidence du change au premier semestre de 2019 par rapport au premier semestre de 2018.

D. Croissance

1. Souscriptions et valeur des affaires nouvelles

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Souscriptions d'assurance par organisation ¹⁾					
Canada	194	362	266	556	562
États-Unis	225	160	155	385	291
Asie	238	258	212	496	445
Total des souscriptions d'assurance ¹⁾	657	780	633	1 437	1 298
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine par organisation ¹⁾					
Canada	3 248	2 825	3 039	6 073	6 864
Asie	1 799	1 881	2 502	3 680	6 238
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine excluant Gestion d'actifs ¹⁾	5 047	4 706	5 541	9 753	13 102
Souscriptions de Gestion d'actifs ¹⁾	31 929	31 287	25 263	63 216	57 527
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	36 976	35 993	30 804	72 969	70 629
Valeur des affaires nouvelles ¹⁾	235	382	266	617	600

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Au deuxième trimestre de 2019, les souscriptions d'assurance se sont chiffrées à 657 M\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en hausse de 4 % (2 % à taux de change constant) par rapport à la période correspondante de 2018.

- Les souscriptions d'assurance au Canada ont diminué au deuxième trimestre de 2019, reflétant la baisse des souscriptions aux Garanties collectives (les « GC ») et les souscriptions d'assurance individuelle.
- Les souscriptions d'assurance aux États-Unis ont augmenté de 40 % en monnaie locale, principalement en raison des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.
- Les souscriptions d'assurance en Asie ont augmenté de 10 % à taux de change constant, reflétant la croissance d'au moins 10 % des souscriptions dans la plupart des marchés de l'assurance locaux, contrebalancée par la baisse des souscriptions à la Division International.

Au deuxième trimestre de 2019, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 37,0 G\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en hausse de 20 % (16 % à taux de change constant) par rapport au deuxième trimestre de 2018.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine au Canada ont augmenté de 7 % en raison de la hausse des souscriptions aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR »).
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine en Asie ont diminué, principalement en raison de la baisse des souscriptions en Inde, partiellement contrebalancée par l'incidence du change.
- Les souscriptions brutes de Gestion d'actifs ont augmenté de 26 % en raison de la hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement et de parts de fonds gérés à la MFS Investment Management (la « MFS »), ainsi que de l'incidence du change et de l'augmentation des souscriptions à Gestion SLC.

La valeur des affaires nouvelles s'est chiffrée à 235 M\$ pour la Compagnie au deuxième trimestre de 2019, en baisse de 12 % par rapport au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de la diminution des souscriptions à la Division International en Asie et aux GC au Canada, partiellement contrebalancée par le volume favorable des souscriptions aux Garanties collectives aux États-Unis.

2. Primes et versements

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Produits tirés des primes nets	4 480	4 370	4 315	8 850	8 960
Versements liés aux fonds distincts	2 872	3 064	2 703	5 936	6 098
Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	23 703	23 664	19 265	47 367	43 321
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	10 539	9 976	8 967	20 515	21 312
Équivalents de primes et de versements SAS ¹⁾	1 681	1 707	1 767	3 388	3 442
Total des primes et versements ¹⁾	43 275	42 781	37 017	86 056	83 133
Total des primes et versements ajustés ^{1), 2)}	42 210	41 968	37 170	83 525	83 452

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Les primes et versements ajustés constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui exclut des primes et versements l'incidence de l'ajustement au titre du change et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les produits tirés des primes nets se sont établis à 4,5 G\$, en hausse de 0,2 G\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de la hausse des produits tirés des primes au Canada et aux États-Unis et de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancées par la diminution en Asie. Les produits tirés des primes nets se sont établis à 8,9 G\$ pour le premier semestre de 2019, contre 9,0 G\$ pour la période correspondante de 2018. La diminution est principalement attribuable à la baisse des primes enregistrée en Asie et au Canada, partiellement contrebalancée par la hausse des produits tirés des primes aux États-Unis et par l'incidence du change.

Les versements liés aux fonds distincts se sont chiffrés à 2,9 G\$ pour le deuxième trimestre de 2019, en hausse de 0,2 G\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018, en grande partie en raison des hausses enregistrées au Canada, partiellement contrebalancées par la diminution des versements à Hong Kong, en Asie. Les versements liés aux fonds distincts se sont chiffrés à 5,9 G\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 6,1 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution des versements au Canada et à Hong Kong, en Asie.

Les souscriptions de titres de fonds communs de placement se sont chiffrées à 23,7 G\$ au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 19,3 G\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018. Les souscriptions de titres de fonds communs de placement se sont chiffrées à 47,4 G\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 43,3 G\$ pour la période correspondante de 2018. La hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2019 reflète la hausse des souscriptions enregistrées par la MFS et l'incidence du change, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions enregistrées en Asie.

Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 10,5 G\$ au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 1,6 G\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions à la MFS et à Gestion SLC ainsi que de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien. Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 20,5 G\$ pour le premier semestre de 2019, en baisse par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la baisse des souscriptions enregistrées à la MFS, partiellement contrebalancée par l'incidence du change.

Les équivalents de primes et de versements SAS se sont chiffrés à 1,7 G\$ pour le deuxième trimestre de 2019, légèrement en baisse par rapport au deuxième trimestre de 2018, en raison de la diminution des équivalents de primes et de versements SAS enregistrée à Hong Kong, en Asie. Les équivalents de primes et de versements SAS se sont chiffrés à 3,4 G\$ au premier semestre de 2019, légèrement en baisse par rapport au premier semestre de 2018, en raison de la diminution des équivalents de primes et de versements SAS à Hong Kong, en Asie, partiellement contrebalancée par les résultats enregistrés au Canada.

L'incidence du change est venue augmenter le total des primes et versements d'environ 1,2 G\$ et 2,8 G\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2019, par rapport aux périodes correspondantes de 2018.

3. Actif géré

L'actif géré est constitué du fonds général, des fonds distincts et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les fonds communs de placement et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T2 19	T1 19	T4 18	T3 18	T2 18
Actif géré¹⁾					
Actif du fonds général	174 325	172 348	168 765	162 439	164 709
Actif des fonds distincts	111 684	110 011	103 062	108 298	108 692
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	738 767	729 026	679 316	712 782	712 719
Total de l'actif géré¹⁾	1 024 776	1 011 385	951 143	983 519	986 120

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'actif géré totalisait 1 024,8 G\$ au 30 juin 2019, comparativement à 951,1 G\$ au 31 décembre 2018. L'augmentation de 73,6 G\$ de l'actif géré enregistrée entre le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019 s'explique principalement par les facteurs suivants :

- i) une augmentation de 116,2 G\$ attribuable aux fluctuations favorables du marché;
- ii) une augmentation de 3,2 G\$ découlant des autres activités. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iii) une diminution de 31,5 G\$ attribuable à l'incidence du change;
- iv) des sorties nettes de 14,3 G\$ des fonds communs de placement, des fonds gérés et des fonds distincts.

Pour le deuxième trimestre de 2019, les sorties nettes des fonds communs de placement, fonds gérés et fonds distincts se sont chiffrées à 7,2 G\$, principalement en raison des sorties nettes de 8,1 G\$ à la MFS, partiellement contrebalancées par les rentrées nettes de 0,5 G\$, de 0,4 G\$ et de 0,2 G\$ au Canada, en Asie et à Gestion SLC, respectivement.

E. Solidité financière

	Résultats trimestriels				
	T2 19	T1 19	T4 18	T3 18	T2 18
Ratio du TSAV					
Financière Sun Life inc.	144 %	145 %	144 %	145 %	149 %
Sun Life du Canada	133 %	132 %	131 %	130 %	134 %
Ratio de levier financier¹⁾	20,4 %	21,1 %	21,2 %	21,9 %	21,8 %
Dividendes					
Ratio de distribution ¹⁾	42 %	42 %	42 %	40 %	40 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,525	0,500	0,500	0,475	0,475
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ²⁾	3 491	3 739	3 738	3 738	3 737
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	974	930	864	802	517
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés	2 257	2 257	2 257	2 257	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	21 427	21 525	21 449	20 577	20 959
Total du capital	28 149	28 451	28 308	27 374	27 470

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2018.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») a établi pour le Canada le cadre de capital réglementaire révisé appelé le « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie » (le « TSAV »). Le TSAV mesure la suffisance du capital des assureurs en ayant recours à une approche fondée sur le risque, et il comprend des éléments qui contribuent à la santé financière de l'assureur en période de crise, de même que des éléments qui contribuent à la protection des souscripteurs et des créanciers en cas de liquidation.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. Le ratio du TSAV était de 144 % au 30 juin 2019, soit un niveau stable comparativement au 31 décembre 2018. L'incidence favorable du bénéfice net déclaré et des fluctuations du marché a été contrebalancée par l'incidence des paiements de dividendes, par les rachats d'actions ordinaires, par le remboursement de débetures subordonnées, par l'incidence des révisions de la ligne directrice TSAV effectuées par le BSIF en 2019 et par l'incidence liée au désenregistrement d'un réassureur américain.

La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc., est également assujettie au TSAV. Au 30 juin 2019, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était de 133 %, comparativement à 131 % au 31 décembre 2018. Cette augmentation est principalement attribuable à l'apport favorable du bénéfice net déclaré et aux fluctuations du marché, partiellement contrebalancés par les dividendes versés à la FSL inc. et par l'incidence défavorable des révisions de la ligne directrice TSAV effectuées par le BSIF en 2019. Pour les deux périodes, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio réglementaire minimal de 90 % prévus par le BSIF.

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés. Au 30 juin 2019, notre capital total s'établissait à 28,1 G\$, comparativement à 28,3 G\$ au 31 décembre 2018. La diminution du capital total s'explique principalement par le paiement de dividendes de 611 M\$ sur les actions ordinaires de la FSL inc. (les « actions ordinaires »), par la perte de change de 539 M\$ incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale), par le montant de 400 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires et par le remboursement d'un montant en capital de 250 M\$, en débetures non garanties subordonnées de série 2014-1 à taux variable différé de 2,77 % (les « débetures de série 2014-1 ») décrit ci-après, partiellement contrebalancés par le bénéfice net total de 1 218 M\$ et par les profits latents de 400 M\$ sur les actifs disponibles à la vente.

La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides¹⁾ qui se chiffraient à 2 214 M\$ au 30 juin 2019 (2 523 M\$ au 31 décembre 2018). La diminution de la trésorerie et des autres actifs liquides pour le premier semestre de 2019 comprend l'incidence du remboursement en capital de 250 M\$ en débetures de série 2014-1.

Le 13 mai 2019, la FSL inc. a remboursé la totalité du montant en capital de 250 M\$ en débetures de série 2014-1 en vertu des modalités de remboursement prévues par ces débetures. Le remboursement a été financé à partir de la trésorerie existante et d'actifs liquides.

Le 2 juillet 2019, les débetures non garanties de premier rang de série D à 5,70 % (les « débetures de série D ») de la FSL inc. sont arrivées à échéance, et la FSL inc. a remboursé la totalité du montant en capital de 300 M\$ de ces débetures, ainsi que la totalité des intérêts courus et impayés sur celles-ci. En vertu du TSAV, les débetures de premier rang ne peuvent être incluses dans le capital disponible et, par conséquent, le remboursement des débetures de série D n'aura aucune incidence sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada ou de la FSL inc. En outre, un groupe distinct d'actifs avait été mis de côté afin de soutenir le remboursement de ces débetures. Par conséquent, le remboursement n'a eu aucune incidence sur les actifs liquides détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

La FSL inc. a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 14 août 2018, et elle a modifié celle-ci avec prise d'effet le 14 mai 2019 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018 »). L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018 demeurera en vigueur jusqu'à la date la plus rapprochée entre le 13 août 2019 et la date à laquelle la FSL inc. aura racheté un total de 18,0 millions d'actions ordinaires en vertu de celle-ci. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2019, la FSL inc. a racheté environ 3,7 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 200 M\$ et 7,8 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 400 M\$, respectivement. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018 ont été par la suite annulées. Au 30 juin 2019, le nombre total d'actions rachetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018, ainsi que le coût total connexe, s'établissaient à 16,4 millions et à 825 M\$, respectivement.

1) Les autres actifs liquides comprennent les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché.

Le 31 juillet 2019, la FSL inc. a annoncé qu'elle prévoyait, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto, lancer une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de 2019 ») en vertu de laquelle elle pourrait racheter à des fins d'annulation un montant maximal de 15 millions de ses actions ordinaires. L'offre de 2019 devrait commencer le 14 août 2019 et prendre fin le 13 août 2020, ou plus tôt à une date choisie par la FSL inc., ou encore dans l'éventualité où la FSL inc. terminerait ses rachats avant cette date. Les rachats en vertu de l'offre de 2019 peuvent être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, d'autres Bourses canadiennes ou d'autres plateformes de négociation canadiennes, aux cours en vigueur sur les marchés. Des rachats en vertu de l'offre de 2019 pourraient également être effectués par l'entremise d'ententes de gré à gré ou de programmes de rachat d'actions en vertu de dispenses accordées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières. Les rachats effectués en vertu de telles dispenses seront généralement effectués à escompte par rapport au cours en vigueur sur le marché. Le nombre réel d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre de 2019 et le moment où ces achats seront effectués, le cas échéant, seront établis par la FSL inc. Toutes les actions ordinaires rachetées par la FSL inc. en vertu de l'offre de 2019 seront annulées. L'offre de 2019 offrira à la Compagnie la souplesse nécessaire pour acquérir des actions ordinaires en vue de rembourser du capital aux actionnaires dans le cadre de sa stratégie générale de gestion du capital.

F. Rendement des différentes organisations

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)					
Canada	148	237	262	385	511
États-Unis	94	124	105	218	201
Gestion d'actifs	229	219	214	448	424
Asie	134	80	133	214	266
Organisation internationale	(10)	(37)	(8)	(47)	(27)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	595	623	706	1 218	1 375
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾					
Canada	243	237	245	480	540
États-Unis	110	150	125	260	254
Gestion d'actifs	245	227	216	472	447
Asie	147	122	145	269	273
Organisation internationale	(6)	(19)	(2)	(25)	(15)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	739	717	729	1 456	1 499

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'information décrivant les différentes organisations et leurs divisions respectives est incluse dans notre rapport de gestion annuel de 2018. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

1. Canada

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	(3)	106	105	103	212
Garanties collectives	80	74	103	154	172
Régimes collectifs de retraite	71	57	54	128	127
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	148	237	262	385	511
Incidence des marchés ¹⁾	(72)	(1)	15	(73)	(29)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	(20)	—	5	(20)	(2)
Autres ajustements ²⁾	(3)	1	(3)	(2)	2
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	243	237	245	480	540
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ³⁾	8,5 %	13,5 %	15,5 %	11,0 %	15,3 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ³⁾	13,8 %	13,5 %	14,5 %	13,7 %	16,2 %
Souscriptions d'assurance ³⁾	194	362	266	556	562
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ³⁾	3 248	2 825	3 039	6 073	6 864

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Principalement constitués de certaines couvertures du Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture ainsi que de coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

3) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2019 et le T2 2018

Le bénéfice net déclaré du Canada s'est chiffré à 148 M\$ au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 262 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 243 M\$ au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 245 M\$ au deuxième trimestre de 2018.

Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2019, par rapport au deuxième trimestre de 2018, s'explique principalement par l'incidence défavorable des marchés, y compris l'incidence des taux d'intérêt et des variations de la juste valeur des immeubles de placement, et par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent est demeuré stable au deuxième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et de la croissance continue des affaires, contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité et du crédit.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2019 et le T2 2018

Le bénéfice net déclaré du Canada s'est chiffré à 385 M\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 511 M\$ pour la période correspondante de 2018. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 480 M\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 540 M\$ pour la période correspondante de 2018.

Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2019, par rapport au premier semestre de 2018, reflète l'incidence défavorable des marchés, incluant l'incidence des taux d'intérêt et des variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancée par l'incidence des marchés des actions et par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent du premier semestre de 2019, par rapport à la période correspondante de 2018, reflète les intérêts de 75 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation au premier trimestre de 2018 et les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit et de la morbidité, partiellement contrebalancés par la croissance continue des affaires, par les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et par l'augmentation des profits tirés des activités de placement.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2019 et le T2 2018

Les souscriptions d'assurance individuelle du Canada ont diminué au deuxième trimestre de 2019 pour se chiffrer à 94 M\$, comparativement à 110 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les souscriptions réalisées par les GC se sont établies à 100 M\$, en baisse de 36 % par rapport au deuxième trimestre de 2018, en raison du moment de la vente de contrats importants au cours du premier semestre de l'exercice.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine du Canada se sont chiffrées à 3,2 G\$ au deuxième trimestre de 2019, en hausse comparativement à 3,0 G\$ pour le deuxième trimestre de 2018, en raison de l'augmentation des souscriptions enregistrées par les RCR.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2019 et le T2 2018

Les souscriptions d'assurance individuelle du Canada se sont chiffrées à 187 M\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 198 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. S'établissant à 369 M\$, les souscriptions enregistrées par les GC sont demeurées stables par rapport au premier semestre de 2018.

Pour le premier semestre de 2019, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine du Canada se sont chiffrées à 6,1 G\$, comparativement à 6,9 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine du premier semestre de 2019 se sont chiffrées à 3,1 G\$, soit une diminution de 8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une plus faible saison des REER sur l'ensemble du secteur. Les souscriptions de 3,0 G\$ enregistrées par les RCR représentent une diminution de 15 % par rapport au premier semestre de 2018, principalement en raison de la vente d'un contrat important lié à un régime à prestations déterminées au premier trimestre de 2018.

2. États-Unis

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Garanties collectives	41	86	57	127	90
Gestion des affaires en vigueur	29	7	24	36	67
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	70	93	81	163	157
Incidence des marchés ¹⁾	(8)	(11)	(1)	(19)	(21)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	1	(2)	(3)	(1)	(1)
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(4)	(6)	(12)	(10)	(20)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	81	112	97	193	199
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ²⁾	9,9 %	13,6 %	11,7 %	11,8 %	11,5 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ²⁾	11,6 %	16,3 %	14,0 %	13,9 %	14,5 %
Marge après impôt des Garanties collectives (en %) ²⁾	7,3 %	7,9 %	6,5 %	7,3 %	6,5 %
Souscriptions d'assurance ²⁾	168	120	120	288	228
(en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	94	124	105	218	201
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	110	150	125	260	254

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2019 et le T2 2018

Le bénéfice net déclaré des États-Unis s'est chiffré à 70 M\$ US (94 M\$) au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 81 M\$ US (105 M\$) au deuxième trimestre de 2018. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 81 M\$ US (110 M\$) au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 97 M\$ US (125 M\$) au deuxième trimestre de 2018. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 3 M\$ et de 4 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2019, par rapport au deuxième trimestre de 2018, reflète l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancée par la baisse des coûts d'intégration, l'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016 étant presque terminée. Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2019, par rapport au deuxième trimestre de 2018, reflète les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité attribuables aux résultats défavorables enregistrés au chapitre de l'assurance-maladie en excédent de pertes, contrebalancés en partie par les résultats favorables enregistrés au chapitre de l'assurance collective et par la diminution des profits tirés des actifs disponibles à la vente, partiellement contrebalancés par l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat et par les avantages liés aux éléments fiscaux. La marge après impôt des Garanties collectives¹⁾ s'est établie à 7,3 % au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 6,5 % au deuxième trimestre de 2018.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2019 et le T2 2018

Le bénéfice net déclaré des États-Unis s'est chiffré à 163 M\$ US (218 M\$) pour le premier semestre de 2019, comparativement à 157 M\$ US (201 M\$) pour la période correspondante de 2018. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 193 M\$ US (260 M\$) pour le premier semestre de 2019, comparativement à 199 M\$ US (254 M\$) pour la période correspondante de 2018. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 9 M\$ et de 11 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2019, par rapport au premier semestre de 2018, reflète la baisse des coûts d'intégration, étant donné que l'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016 est presque terminée. Le bénéfice net sous-jacent du premier semestre de 2019, par rapport à la période correspondante de 2018, reflète les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, les avantages liés aux éléments fiscaux et la croissance continue des affaires, partiellement contrebalancés par les intérêts de 28 M\$ US (35 M\$) sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation au premier trimestre de 2018, par la diminution des profits tirés des actifs disponibles à la vente et par la baisse des profits tirés des activités de placement.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2019 et le T2 2018

Les souscriptions des Garanties collectives aux États-Unis se sont chiffrées à 168 M\$ US au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 40 % comparativement à 120 M\$ US au deuxième trimestre de 2018, en raison de notre essor soutenu et de notre position de chef de file dans le secteur des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes, pour lequel les affaires en vigueur se sont établies à 1,8 G\$ US, en hausse de 22 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2019 et le T2 2018

Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives aux États-Unis se sont chiffrées à 288 M\$ US au premier semestre de 2019, en hausse de 26 % comparativement à 228 M\$ US pour la période correspondante de 2018, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

3. Gestion d'actifs

Gestion d'actifs (en millions de dollars canadiens)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Bénéfice net déclaré	229	219	214	448	424
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	(11)	(8)	(2)	(19)	(23)
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(5)	—	—	(5)	—
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	245	227	216	472	447
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	708,1	698,4	684,0	708,1	684,0
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	31,9	31,3	25,3	63,2	57,6
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	(7,9)	(6,5)	(14,7)	(14,4)	(19,8)
MFS (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré	225	215	211	440	412
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	(11)	(8)	(2)	(19)	(23)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	236	223	213	459	435
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	639,9	631,1	622,5	639,9	622,5
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	30,3	29,0	24,1	59,3	53,7
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	(8,1)	(7,8)	(14,9)	(15,9)	(20,3)
MFS (en millions de dollars américains)					
Bénéfice net déclaré	168	162	163	330	322
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	(8)	(6)	(1)	(14)	(18)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	176	168	164	344	340
Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS ²⁾	37 %	38 %	36 %	37 %	37 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) ²⁾	480,2	456,7	480,9	468,5	487,9
Actif géré (en milliards de dollars américains) ^{2), 3)}	488,8	472,9	474,1	488,8	474,1
Souscriptions brutes (en milliards de dollars américains) ²⁾	22,6	21,8	18,6	44,4	42,0
Souscriptions nettes (en milliards de dollars américains) ²⁾	(6,1)	(5,9)	(11,5)	(12,0)	(15,8)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	22,0	50,4	3,4	72,4	(1,7)
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	2 884	2 720	2 704	2 803	2 718
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	1 888	1 833	2 018	1 861	2 045
Gestion SLC (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré	4	4	3	8	12
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(5)	—	—	(5)	—
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	9	4	3	13	12
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	68,2	67,3	61,5	68,2	61,5
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	1,6	2,3	1,2	3,9	3,9
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	0,2	1,3	0,2	1,5	0,5

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

3) La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 30 juin 2019.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2019 et le T2 2018

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est chiffré à 229 M\$ au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 214 M\$ au deuxième trimestre de 2018. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 245 M\$ au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 216 M\$ au deuxième trimestre de 2018. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 8 M\$.

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs pour le deuxième trimestre de 2019, par rapport au deuxième trimestre de 2018, reflète la variation du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancée par la hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et l'augmentation des coûts liés aux acquisitions attribuable à l'acquisition de BentallGreenOak (« BGO ») pour Gestion SLC. Le bénéfice net sous-jacent, par rapport au deuxième trimestre de 2018, reflète la gestion des dépenses, les profits tirés des placements favorables, incluant le rendement sur les capitaux de lancement, et l'incidence favorable du change.

En dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS s'est établi à 168 M\$ US au deuxième trimestre de 2019, par rapport à 163 M\$ US au deuxième trimestre de 2018, en raison de la variation du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancée par la hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est chiffré à 176 M\$ US pour le deuxième trimestre de 2019, comparativement à 164 M\$ US pour la période correspondante de 2018. Les deux trimestres ont affiché un actif net moyen similaire, et les améliorations reflètent la gestion des dépenses et les profits tirés des placements, incluant le rendement sur les capitaux de lancement. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS s'est établi à 37 % au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 36 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2019 et le T2 2018

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est chiffré à 448 M\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 424 M\$ pour la période correspondante de 2018. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 472 M\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 447 M\$ pour la période correspondante de 2018. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 19 M\$ et de 20 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs pour le premier semestre de 2019, par rapport au premier semestre de 2018, reflète la baisse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, contrebalancée par les coûts liés aux acquisitions attribuables à l'acquisition de BGO. Le bénéfice net sous-jacent, par rapport au deuxième trimestre de 2018, reflète la gestion des dépenses, les résultats favorables enregistrés au chapitre des profits tirés des placements favorables, incluant le rendement sur les capitaux de lancement et l'incidence favorable du change, partiellement contrebalancés par la baisse de l'actif net moyen.

En dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS s'est chiffré à 330 M\$ US pour le premier semestre de 2019, comparativement à 322 M\$ US pour le premier semestre de 2018, en raison de la baisse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est établi à 344 M\$ US pour le premier semestre de 2019, comparativement à 340 M\$ US pour la période correspondante de 2018, en raison de la gestion des dépenses et des résultats favorables enregistrés au chapitre des produits tirés des placements, incluant le rendement sur les capitaux de lancement, partiellement contrebalancés par la baisse de l'actif net moyen.

Le bénéfice net déclaré de Gestion SLC pour le premier semestre de 2019, par rapport au premier semestre de 2018, comprend les coûts liés aux acquisitions attribuables à l'acquisition de BGO. Le bénéfice net sous-jacent du premier semestre de 2019 est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2018.

Croissance

L'actif géré de Gestion d'actifs s'établissait à 708,1 G\$ au 30 juin 2019, comparativement à 649,7 G\$ au 31 décembre 2018. Cette hausse de l'actif géré est principalement attribuable à l'augmentation de la valeur de l'actif et à l'incidence du change, partiellement contrebalancées par les sorties nettes. L'actif géré de la MFS s'est chiffré à 488,8 G\$ US (639,9 G\$) au 30 juin 2019, comparativement à 428,4 G\$ US (584,2 G\$) au 31 décembre 2018. Cette augmentation de 60,4 G\$ US est principalement attribuable à l'augmentation de 72,4 G\$ US de la valeur de l'actif et aux souscriptions brutes de 44,4 G\$ US, partiellement contrebalancées par les rachats de 56,4 G\$ US. La MFS a continué de déclarer de solides souscriptions de produits individuels, qui ont donné lieu à des rentrées nettes positives de 2,6 G\$ (2,0 G\$ US) en ce qui a trait aux fonds de placement destinés aux particuliers pour le deuxième trimestre de 2019 et de 3,6 G\$ (2,7 G\$ US) pour le premier semestre de l'exercice.

Au deuxième trimestre de 2019, 93 %, 92 % et 84 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

L'actif géré de Gestion SLC s'établissait à 68,2 G\$ au 30 juin 2019, comparativement à 65,5 G\$ au 31 décembre 2018.

Acquisition de BentallGreenOak

Le 1^{er} juillet 2019, nous avons conclu l'acquisition de notre participation majoritaire dans BGO, qui provenait d'une fusion du groupe de sociétés Bentall Kennedy et de GreenOak Real Estate, une société de placements immobiliers d'envergure mondiale. Cette acquisition nous permet d'accroître notre visibilité au sein du secteur des placements immobiliers à l'échelle mondiale, tout en ajoutant une ampleur organisationnelle ainsi qu'une gamme complète de solutions, notamment des titres de capitaux propres et des titres de créance immobiliers stratégiques. L'acquisition devrait réduire les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires d'environ 850 M\$, principalement en raison de la constitution de passifs financiers liés à l'augmentation prévue de notre participation future dans BentallGreenOak. Se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2019 pour plus de détails.

4. Asie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Assurance et gestion de patrimoine	117	101	86	218	191
Division International	17	(21)	47	(4)	75
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	134	80	133	214	266
Incidence des marchés ¹⁾	(14)	(42)	—	(56)	4
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	1	—	—	1	1
Acquisitions, intégrations et restructurations ^{1), 2)}	—	—	(12)	—	(12)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	147	122	145	269	273
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ³⁾	9,9 %	6,0 %	10,9 %	7,9 %	11,0 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ³⁾	10,9 %	9,1 %	11,8 %	10,0 %	11,3 %
Souscriptions d'assurance ³⁾	238	258	212	496	445
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ³⁾	1 799	1 881	2 502	3 680	6 238

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Le montant présenté pour le deuxième trimestre de 2018 est lié à une entente de distribution conclue en Inde relativement à la gestion d'actifs.

3) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2019 et le T2 2018

Le bénéfice net déclaré de l'Asie s'est chiffré à 134 M\$ au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 133 M\$ au deuxième trimestre de 2018. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 147 M\$ au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 145 M\$ au deuxième trimestre de 2018. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 4 M\$ et de 5 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2019 est demeuré stable par rapport au deuxième trimestre de 2018, l'incidence défavorable des marchés, en grande partie attribuable aux taux d'intérêt partiellement contrebalancés par l'incidence des marchés des actions, ayant été contrebalancée par l'incidence des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations au deuxième trimestre de 2018. Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2019 est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2018, en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et du crédit, ainsi que de la croissance continue des affaires, en grande partie contrebalancés par la diminution des profits tirés des affaires nouvelles à la Division International.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2019 et le T2 2018

Le bénéfice net déclaré de l'Asie s'est chiffré à 214 M\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 266 M\$ pour la période correspondante de 2018. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 269 M\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 273 M\$ pour la période correspondante de 2018. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 6 M\$ et de 8 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2019, par rapport au premier semestre de 2018, reflète l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, partiellement contrebalancés par les coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations pour le deuxième trimestre de 2018. Le bénéfice net sous-jacent du premier semestre de 2019, par rapport à la période correspondante de 2018, reflète la diminution des profits tirés des affaires nouvelles par la Division International et les résultats moins favorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par l'augmentation des profits tirés des activités de placement, par la croissance continue des affaires et par l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des charges.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2019 et le T2 2018

Les souscriptions d'assurance de l'Asie se sont chiffrées à 238 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, comparativement à 212 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018. Le total des souscriptions d'assurance individuelle a augmenté de 12 % en raison de la croissance d'au moins 10 % enregistrée dans la plupart des marchés. La Division International a enregistré une baisse des souscriptions, mais celles-ci ont néanmoins augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison du lancement d'un nouveau produit.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de l'Asie se sont chiffrées à 1,8 G\$ pour le deuxième trimestre de 2019, comparativement à 2,5 G\$ pour le deuxième trimestre de 2018. Cette diminution reflète principalement la baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement réalisées en Inde en raison de l'humeur maussade du marché.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2019 et le T2 2018

Les souscriptions d'assurance de l'Asie se sont chiffrées à 496 M\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 445 M\$ pour le premier semestre de 2018. Au premier semestre de 2019, le total des souscriptions d'assurance individuelle a augmenté de 12 % par rapport au premier semestre de 2018. À taux de change constant, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 11 %, la plupart des marchés ayant affiché une croissance d'au moins 10 %. La Division International a enregistré une baisse des souscriptions, mais celles-ci ont néanmoins augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison du lancement d'un nouveau produit.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de l'Asie se sont chiffrées à 3,7 G\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 6,2 G\$ pour le premier semestre de 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement enregistrée en Inde en raison de l'humeur maussade du marché, ainsi qu'aux Philippines en raison de la hausse des souscriptions réalisées sur le marché monétaire au premier semestre de 2018.

5. Organisation internationale

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Royaume-Uni	39	29	37	68	85
Services de soutien généraux	(49)	(66)	(45)	(115)	(112)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(10)	(37)	(8)	(47)	(27)
Incidence des marchés ¹⁾	—	(9)	(6)	(9)	(9)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	(2)	(9)	—	(11)	—
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(2)	—	—	(2)	(3)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	(6)	(19)	(2)	(25)	(15)

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2019 et le T2 2018

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est chiffrée à 10 M\$ au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 8 M\$ au deuxième trimestre de 2018. La perte nette sous-jacente s'est chiffrée à 6 M\$ au deuxième trimestre de 2019, comparativement à 2 M\$ au deuxième trimestre de 2018.

La perte nette déclarée du deuxième trimestre de 2019, par rapport au deuxième trimestre de 2018, reflète l'incidence plus favorable des marchés, plus que contrebalancée par la variation de la perte nette sous-jacente. La perte nette sous-jacente du deuxième trimestre de 2019, par rapport à la période correspondante de 2018, reflète la baisse des bénéfices tirés des activités de réassurance fermées, partiellement contrebalancée par les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2019 et le T2 2018

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est chiffrée à 47 M\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 27 M\$ pour la période correspondante de 2018. La perte nette sous-jacente s'est chiffrée à 25 M\$ pour le premier semestre de 2019, comparativement à 15 M\$ pour la période correspondante de 2018.

La perte nette déclarée du premier semestre de 2019, par rapport au premier semestre de 2018, reflète des modifications des hypothèses et mesures de la direction défavorables. La perte nette sous-jacente du premier semestre de 2019, par rapport à la période correspondante de 2018, reflète la baisse des bénéfices tirés des activités de réassurance fermées ainsi que l'augmentation des charges liées à la réglementation, y compris les charges liées à l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), partiellement contrebalancées par les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges.

G. Placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 156,6 G\$ au 30 juin 2019, comparativement à 151,7 G\$ au 31 décembre 2018. L'augmentation des placements liés au fonds général s'explique principalement par l'incidence de la baisse des taux d'intérêt et des activités d'exploitation, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable du change. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des actifs de grande qualité à revenu fixe.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général¹⁾.

(en millions de dollars)	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 188	5 %	9 506	6 %
Titres de créance	78 677	51 %	74 443	49 %
Titres de capitaux propres	4 850	3 %	4 634	3 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	47 485	30 %	46 822	31 %
Actifs dérivés	1 914	1 %	1 112	1 %
Autres placements	5 095	3 %	4 830	3 %
Avances sur contrats	3 196	2 %	3 222	2 %
Immeubles de placement	7 229	5 %	7 157	5 %
Total des placements	156 634	100 %	151 726	100 %

1) Les valeurs et les ratios présentés sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. Généralement, les valeurs comptables des placements à la juste valeur par le biais du résultat net et des placements disponibles à la vente sont égales à leur juste valeur; cependant, nos prêts hypothécaires et autres prêts sont habituellement comptabilisés au coût amorti. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouverts sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

1. Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements présenté dans nos états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2019, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente, classés selon leur emplacement géographique.

(en millions de dollars)	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total
Titres de créance								
Canada	27 513	4 330	31 843	40 %	25 091	4 217	29 308	38 %
États-Unis	22 578	6 033	28 611	36 %	21 329	5 917	27 246	37 %
Europe	8 720	1 399	10 119	13 %	8 840	1 278	10 118	14 %
Asie	3 907	555	4 462	6 %	3 673	445	4 118	6 %
Autres	2 392	1 250	3 642	5 %	2 469	1 184	3 653	5 %
Total des titres de créance	65 110	13 567	78 677	100 %	61 402	13 041	74 443	100 %

La proportion de nos titres de créance dotés de la notation A ou d'une notation supérieure s'établissait à 73 % du total des titres de créance au 30 juin 2019, comparativement à 72 % au 31 décembre 2018. La proportion des titres de créance dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure était de 99 % du total des titres de créance au 30 juin 2019, soit un niveau stable par rapport au 31 décembre 2018.

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et sur les titres de créance disponibles à la vente se chiffraient à 0,1 G\$ et à 0,03 G\$, respectivement, au 30 juin 2019, comparativement à 1,4 G\$ et à 0,2 G\$, respectivement, au 31 décembre 2018. La diminution des pertes latentes brutes est en grande partie attribuable à l'incidence des baisses des taux d'intérêt et du resserrement des écarts de taux.

2. Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts dont il est question dans la présente rubrique sont présentés à la valeur comptable dans nos états financiers consolidés intermédiaires. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de prêts liés à des placements privés.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et des autres prêts, classés selon leur emplacement géographique¹⁾.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

(en millions de dollars)	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	8 955	13 216	22 171	8 557	13 238	21 795
États-Unis	7 344	11 691	19 035	7 876	11 458	19 334
Europe	—	4 186	4 186	—	3 628	3 628
Asie	—	314	314	—	332	332
Autres	—	1 779	1 779	—	1 733	1 733
Total	16 299	31 186	47 485	16 433	30 389	46 822
Pourcentage du total des placements	10 %	20 %	30 %	11 %	20 %	31 %

1) L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 30 juin 2019, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 16,3 G\$, comparativement à 16,4 G\$ au 31 décembre 2018. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 30 juin 2019, une tranche de 34 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt hypothécaire sur des maisons individuelles. Au 30 juin 2019, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était d'environ 55 %, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2018. Bien que nous limitions généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, investir dans des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,76 fois. Des 3,6 G\$ de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 93 % sont assurés par la SCHL.

Au 30 juin 2019, nous détenions des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 31,2 G\$, comparativement à 30,4 G\$ au 31 décembre 2018. Les prêts liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêts, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts liés à des placements privés se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures.

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

30 juin 2019						
(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	16 248	31 140	47 388	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	12	12	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	106	88	194	55 ¹⁾	54	109
Total	16 354	31 240	47 594	55	54	109

31 décembre 2018						
(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	16 427	30 332	46 759	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	14	14	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	31	93	124	25 ¹⁾	50	75
Total	16 458	30 439	46 897	25	50	75

1) Comprend des provisions sectorielles de 20 M\$ au 30 juin 2019 et de 21 M\$ au 31 décembre 2018.

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite de la provision pour pertes, s'élevait à 85 M\$ au 30 juin 2019, comparativement à 49 M\$ au 31 décembre 2018.

3. Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont généralement pas échangés.

(en millions de dollars)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Actif (passif) à la juste valeur nette	110	(1 183)
Montant notionnel total	62 359	59 198
Montant en équivalent-crédit ¹⁾	794	542
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques ¹⁾	18	15

1) Les montants présentés n'incluent pas les garanties reçues.

La juste valeur nette des dérivés constituait un actif de 110 M\$ au 30 juin 2019, comparativement à un passif de 1 183 M\$ au 31 décembre 2018. Cette augmentation de la juste valeur nette est principalement attribuable à l'incidence de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les contrats de change ainsi qu'à l'incidence des variations à la baisse des courbes de rendement.

Le montant notionnel total des dérivés de notre portefeuille a augmenté pour s'établir à 62,4 G\$ au 30 juin 2019, comparativement à 59,2 G\$ au 31 décembre 2018. La variation du montant notionnel est en grande partie attribuable à la hausse de 5,0 G\$ des contrats de change couvrant des actifs en monnaie étrangère, partiellement contrebalancée par la baisse de 1,7 G\$ des contrats de taux d'intérêt, principalement en raison d'une réduction du risque de taux d'intérêt sur les actifs.

4. Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des incidents de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour incidents de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour insuffisance de l'actif s'élevait à 2 643 M\$ au 30 juin 2019, comparativement à 2 389 M\$ au 31 décembre 2018. L'augmentation de 254 M\$ est principalement due à la variation des courbes de rendement, aux changements des notations de crédit et aux hausses de la provision pour actifs achetés, déduction faite des cessions, contrebalancés par la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

H. Gestion du risque

La Compagnie a élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de crédit, les risques de marché, les risques d'assurance, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité.

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance de l'Organisation internationale.

1. Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net¹⁾ subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente (diminue) en fonction de la hausse (baisse) des marchés des actions. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. Le montant du profit réalisé (de la perte réalisée) comptabilisé dans le bénéfice net pour une période donnée correspond au montant du profit latent (de la perte latente) ou au montant inscrit dans les autres éléments du résultat global au début de la période, augmenté de la variation de la valeur de marché au cours de la période considérée, et ce, jusqu'au moment de la vente pour les titres qui ont été vendus au cours de la période. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

Au deuxième trimestre de 2019, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 33 M\$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (41 M\$ avant impôt au deuxième trimestre de 2018). Le profit net latent (la perte nette latente) ou le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente se sont établis à 267 M\$ et à 77 M\$, après impôt, respectivement, au 30 juin 2019 [(98) M\$ et 43 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2018].

Sensibilités aux marchés des actions

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

1) Le bénéfice net s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires sous la rubrique H, « Gestion du risque », du présent document.

Au 30 juin 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(350) \$	(150) \$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(100) \$	(50) \$	50 \$	100 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	Diminution de 2,0 points	Diminution de 0,5 point	Augmentation de 0,5 point	Augmentation de 1,0 point

Au 31 décembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(300) \$	(100) \$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(100) \$	(50) \$	50 \$	100 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	Diminution de 2,0 points	Diminution de 1,0 point	Augmentation de 0,5 point	Augmentation de 1,0 point

1) Variation respective sur tous les marchés des actions au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

2) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

3) Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

4) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

Sensibilités aux taux d'intérêt

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada diminue habituellement lorsque les taux d'intérêt augmentent et augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, à l'inverse de la sensibilité de notre bénéfice net. Une augmentation des taux d'intérêt viendra réduire la valeur de notre actif ainsi que les marges de nos provisions techniques, entraînant une diminution du ratio du TSAV. La sensibilité du ratio du TSAV de la Sun Life du Canada aux variations des taux d'intérêt fluctue en fonction de l'évolution des déchéances à l'égard de certains produits comme il est présumé pour nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui varient selon le niveau des taux d'intérêt à court et à long terme. La sensibilité du ratio du TSAV de la Sun Life du Canada aux variations des taux d'intérêt pourrait être non linéaire en raison de l'interdépendance entre les cours en vigueur sur le marché, les hypothèses actuarielles et les calculs du TSAV.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2019		Au 31 décembre 2018	
Variation des taux d'intérêt ¹⁾	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3), 4)}	(150) \$	100 \$	(100) \$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	250 \$	(250) \$	250 \$	(250) \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 5)}	Augmentation de 3,5 points	Diminution de 3,5 points	Augmentation de 2,5 points	Diminution de 1,5 point

- 1) Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA »). Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).
- 2) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.
- 3) Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.
- 4) La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rentes à capital fixe et de fonds distincts.
- 5) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

Le 3 juillet 2019, le CNA a annoncé une diminution de 15 points de base du taux de réinvestissement ultime publié, avec prise d'effet le 15 octobre 2019 et pouvant être appliquée par anticipation. Au 30 juin 2019, notre sensibilité estimative à une diminution de 15 points de base du taux de réinvestissement ultime se traduirait par une baisse d'environ 100 M\$ du bénéfice net déclaré. L'incidence réelle de cette modification, au moment de son application au troisième trimestre de 2019, pourrait différer de l'estimation de la Compagnie.

2. Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap

Nous avons estimé l'incidence immédiate de certaines variations instantanées des écarts de taux et des écarts de swap sur notre bénéfice net, ou la sensibilité de cet élément à de telles variations. Les sensibilités aux écarts de taux représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations de gouvernements provinciaux, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Sensibilités aux écarts de taux ¹⁾		Sensibilités aux écarts de swap	
Sensibilité du bénéfice net ²⁾	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
30 juin 2019	(100) \$	75 \$	50 \$	(50) \$
31 décembre 2018	(75) \$	75 \$	25 \$	(25) \$

- 1) Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de taux reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.
- 2) Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Les sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de taux excluent l'incidence des écarts de taux associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts de swap sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

3. Produits d'assurance et de rentes liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les deux tiers de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin que les limites établies soient respectées. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rentes à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrées, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt, comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de racheter leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture telles que la reproduction dynamique d'options et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

4. Garanties liées aux fonds distincts

Environ le tiers de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2019 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts par organisation.

Au 30 juin 2019

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
Canada	11 889	393	10 647	639
Asie	2 613	253	2 709	105
Organisation internationale ⁴⁾	2 276	226	1 124	246
Total	16 778	872	14 480	990

Au 31 décembre 2018

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
Canada	11 202	792	10 742	552
Asie	2 798	444	3 165	147
Organisation internationale ⁴⁾	2 215	277	1 219	255
Total	16 215	1 513	15 126	954

- 1) Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible actuellement puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.
- 2) Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements est effectuée à la date d'évaluation.
- 3) Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.
- 4) L'Organisation internationale comprend les activités liées au portefeuille fermé de réassurance, soit un portefeuille de contrats de réassurance ayant cessé d'être offerts. Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rentes à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- i) la valeur totale des fonds a augmenté en raison de la hausse des marchés des actions, partiellement contrebalancée par des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts;
- ii) le montant du risque a diminué en raison d'une hausse des marchés des actions et des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts;
- iii) la valeur totale des garanties a diminué en raison des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts et de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien;
- iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a augmenté en raison de la baisse des taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par la hausse des marchés des actions et des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts.

5. Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 30 juin 2019, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt ainsi qu'à des diminutions de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts, au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

30 juin 2019

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ¹⁾	Variations des marchés des actions ²⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{3), 4)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(200)	(150)	(450)
Incidence de la couverture	200	100	350
Après couverture	—	(50)	(100)

31 décembre 2018

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ¹⁾	Variations des marchés des actions ²⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{3), 4)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(150)	(150)	(450)
Incidence de la couverture	150	100	350
Après couverture	—	(50)	(100)

- 1) Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).
- 2) Variation sur tous les marchés des actions au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).
- 3) Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche.
- 4) Comme la juste valeur des prestations couverte diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au bénéfice net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

6. Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influenceront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 juin 2019 diminuerait notre bénéfice net¹⁾ d'environ 275 M\$ (diminution de 275 M\$ au 31 décembre 2018). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 juin 2019 augmenterait notre bénéfice net d'environ 275 M\$ (augmentation de 275 M\$ au 31 décembre 2018).

1) Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

7. Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net et des autres éléments de notre résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2018 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de taux, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de taux, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du TSAV. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de taux et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme, telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul, le 30 juin et le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 30 juin 2019 et du 31 décembre 2018, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), le risque de volatilité et le risque de contrepartie lié aux dérivés, et à une augmentation des risques de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de contrepartie lié aux couvertures est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien notées et en concluant des contrats négociés de gré à gré compensés par l'intermédiaire de chambres de compensation centrales, des contrats négociés en bourse ou des contrats bilatéraux négociés de gré à gré directement entre les parties, assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital futurs. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant à la rubrique M, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 1 – Méthodes et estimations comptables critiques », de notre rapport de gestion annuel de 2018. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2018 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

I. Information financière supplémentaire

1. Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Primes					
Montant brut	5 088	4 942	4 901	10 030	10 118
Primes cédées	(608)	(572)	(586)	(1 180)	(1 158)
Primes nettes	4 480	4 370	4 315	8 850	8 960
Produits nets tirés des placements					
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 465	1 398	1 398	2 863	2 752
Variations de la juste valeur ¹⁾ et des taux de change touchant les actifs et les passifs	2 626	4 154	(405)	6 780	(1 953)
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	33	23	41	56	77
Produits tirés des honoraires	1 542	1 447	1 477	2 989	2 983
Total des produits	10 146	11 392	6 826	21 538	12 819
Produits ajustés ²⁾	7 546	7 288	7 384	14 769	15 091

1) Représente la variation de la juste valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Les produits ajustés constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui exclut des produits l'incidence de l'ajustement au titre du change, de l'ajustement au titre de la juste valeur et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les produits se sont chiffrés à 10,1 G\$ au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 3,3 G\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018. Les produits se sont chiffrés à 21,5 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2019, en hausse de 8,7 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Dans les deux cas, l'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, s'expliquant en grande partie par la diminution du rendement des taux d'intérêt en 2019. L'incidence du change découlant de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens au deuxième trimestre de 2019 et au premier semestre de 2019 est venue augmenter les produits de 164 M\$ et de 377 M\$, respectivement.

Les produits ajustés se sont établis à 7,5 G\$ pour le deuxième trimestre de 2019, légèrement en hausse par rapport au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de l'augmentation des produits tirés des primes nets. Les produits ajustés se sont chiffrés à 14,8 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2019, ce qui représente une diminution de 0,3 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des produits tirés des primes nets en Asie et au Canada, partiellement contrebalancée par l'augmentation des produits tirés des primes nets aux États-Unis.

2. Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

L'actif du fonds général totalisait 174,3 G\$ au 30 juin 2019, comparativement à 168,8 G\$ au 31 décembre 2018, principalement en raison de l'augmentation de 6,8 G\$ découlant de la variation de la valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et de l'augmentation de 1,9 G\$ découlant des activités, partiellement contrebalancées par la diminution de 3,1 G\$ découlant de l'incidence du change.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance (excluant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats) se chiffraient à 120,7 G\$ au 30 juin 2019, en hausse de 5,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2018, principalement en raison de la variation des soldes liés aux contrats en vigueur (incluant la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance) et des soldes liés aux nouveaux contrats, partiellement contrebalancés par l'incidence du change.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffraient à 23,7 G\$ au 30 juin 2019, comparativement à 23,7 G\$ au 31 décembre 2018. La légère variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires comprenait :

- i) des dividendes de 611 M\$ versés sur les actions ordinaires;
- ii) une diminution de 539 M\$ découlant de l'incidence du change;
- iii) une diminution de 400 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires;
- iv) la variation de 100 M\$ liée à la réévaluation des régimes à prestations déterminées;
- v) un montant de 22 M\$ découlant de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*. Ces éléments ont été contrebalancés par :
- vi) un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 1 266 M\$ en 2019, avant les dividendes privilégiés de 48 M\$;
- vii) des profits latents nets sur les actifs disponibles à la vente de 400 M\$ comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
- viii) un montant de 13 M\$ découlant de l'exercice d'options sur actions et un montant de 4 M\$ découlant de la rémunération à base d'actions.

Au 24 juillet 2019, la FSL inc. avait 591 039 889 actions ordinaires, 3 399 484 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 92 200 000 actions de catégorie A en circulation.

3. Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		Cumul annuel	
	T2 19	T2 18	2019	2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	5 252	5 484	7 194	5 956
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Activités d'exploitation	1 901	403	674	833
Activités d'investissement	(55)	(68)	(92)	(90)
Activités de financement	(696)	(398)	(1 297)	(1 354)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	(81)	38	(158)	114
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 069	(25)	(873)	(497)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	6 321	5 459	6 321	5 459
Titres à court terme, à la fin	1 859	2 502	1 859	2 502
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin	8 180	7 961	8 180	7 961

Les activités d'exploitation de la Compagnie génèrent des flux de trésorerie qui comprennent les produits tirés des primes nets, les produits nets tirés des placements, les produits tirés des honoraires, ainsi que les ventes de placements et les placements arrivés à échéance. Elles constituent la principale source de fonds utilisée aux fins des règlements et prestations versés aux titulaires de contrat, des commissions, des charges d'exploitation et de l'acquisition de placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprennent principalement les transactions liées aux entreprises associées, aux coentreprises et aux acquisitions. Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement reflètent en grande partie les opérations sur capitaux propres, y compris les paiements de dividendes, l'émission et le rachat d'actions, ainsi que l'émission et le retrait d'instruments de créance et d'actions privilégiées.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté au deuxième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison du rachat de titres de créance et du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation au deuxième trimestre de 2019.

4. Résultats financiers trimestriels

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels							
	T2 19	T1 19	T4 18	T3 18	T2 18	T1 18	T4 17	T3 17
Total des produits	10 146	11 392	8 180	5 998	6 826	5 993	8 648	5 555
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires								
Bénéfice déclaré	595	623	580	567	706	669	207	817
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	739	717	718	730	729	770	641	643
Bénéfice dilué par action (en dollars)								
Bénéfice déclaré	1,00	1,04	0,96	0,93	1,16	1,09	0,34	1,32
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	1,24	1,20	1,19	1,20	1,20	1,26	1,05	1,05
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)								
Bénéfice déclaré	1,00	1,04	0,96	0,94	1,16	1,10	0,34	1,33
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur								
Canada	148	237	96	335	262	249	172	340
États-Unis ²⁾	94	124	118	(267)	105	96	(63)	72
Gestion d'actifs	229	219	244	241	214	210	114	185
Asie ²⁾	134	80	125	164	133	133	121	216
Organisation internationale	(10)	(37)	(3)	94	(8)	(19)	(137)	4
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	595	623	580	567	706	669	207	817
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur ¹⁾								
Canada	243	237	245	251	245	295	232	222
États-Unis ²⁾	110	150	121	139	125	129	95	121
Gestion d'actifs	245	227	227	251	216	231	226	204
Asie ²⁾	147	122	140	110	145	128	111	130
Organisation internationale	(6)	(19)	(15)	(21)	(2)	(13)	(23)	(34)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	739	717	718	730	729	770	641	643

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International des États-Unis à l'Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Premier trimestre de 2019

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 623 M\$ pour le premier trimestre de 2019, en baisse de 46 M\$ par rapport au premier trimestre de 2018, tandis que le bénéfice net sous-jacent a diminué de 53 M\$ pour s'établir à 717 M\$. Cette variation est principalement attribuable aux intérêts de 110 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation pour le premier trimestre de 2018 et aux résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par les profits tirés des activités de placement, par les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et par les autres résultats.

Quatrième trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 580 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2017, ce qui tient compte de la charge de 251 M\$ en 2017 liée à la Tax Cuts and Jobs Act des États-Unis, de l'incidence favorable des autres ajustements et des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par l'incidence des marchés. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté par rapport à 2017 pour se chiffrer à 718 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en raison de l'incidence de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges découlant de la gestion continue des dépenses et de la baisse des coûts liés à la rémunération incitative et des autres résultats, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité.

Troisième trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 567 M\$ au troisième trimestre de 2018, ce qui tient compte des modifications défavorables de 269 M\$ des hypothèses et mesures de la direction par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 730 M\$, principalement en raison de la solide croissance des affaires, de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et de la hausse des produits tirés des placements sur les actifs excédentaires, partiellement contrebalancées par les pressions exercées par les affaires nouvelles.

Deuxième trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 706 M\$ au deuxième trimestre de 2018, ce qui tient compte de la variation favorable de 82 M\$ de l'incidence des marchés par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 729 M\$, principalement en raison de la forte croissance des affaires et des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, partiellement contrebalancés par les charges, par les résultats enregistrés au chapitre du crédit et par l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Premier trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 669 M\$ au premier trimestre de 2018, ce qui tient compte de la variation défavorable de 79 M\$ de l'incidence des marchés par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 770 M\$, ce qui s'explique principalement par les intérêts de 110 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation, par la solide croissance des affaires, par la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et par l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, principalement contrebalancés par les résultats plus faibles enregistrés au chapitre de la mortalité et des déchéances.

Quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 207 M\$ au quatrième trimestre de 2017, reflétant l'incidence défavorable de la réforme fiscale américaine, une charge de restructuration et l'incidence des taux d'intérêt par rapport au quatrième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 641 M\$, reflétant la croissance de nos affaires de gestion de patrimoine ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

Troisième trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 817 M\$ au troisième trimestre de 2017, reflétant l'incidence favorable des marchés principalement attribuable aux taux d'intérêt et à la variation de la juste valeur des biens immobiliers, ainsi que l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable de la variation du dollar canadien et des autres ajustements par rapport au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 643 M\$, reflétant les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, la croissance des produits tirés des honoraires enregistrée par nos affaires de gestion de patrimoine et les profits tirés des affaires nouvelles, partiellement contrebalancés par la diminution des profits tirés des activités de placement.

J. Questions d'ordre juridique et réglementaire

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et la notice annuelle, dans tous les cas, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que dans nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2019.

K. Changements de méthodes comptables

Nous avons adopté au cours du présent exercice plusieurs normes IFRS modifiées. De nouvelles normes IFRS ont également été publiées au cours de l'exercice. Nous avons adopté IFRS 16, *Contrats de location*, qui vient remplacer IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que ses interprétations connexes, de façon rétrospective modifiée le 1^{er} janvier 2019. L'adoption d'IFRS 16 a réduit nos bénéfices non distribués d'ouverture après impôt de 22 M\$ au 1^{er} janvier 2019. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2019.

En 2017, une nouvelle norme comptable portant sur les contrats d'assurance, IFRS 17, a été publiée, et elle remplace la norme actuelle traitant des contrats d'assurance (IFRS 4, *Contrats d'assurance*). La date d'entrée en vigueur initiale de la norme était le 1^{er} janvier 2021. En juin 2019, l'IASB a publié aux fins de consultation publique un exposé-sondage dans lequel il propose des modifications ciblées d'IFRS 17. Dans le cadre de cet exposé-sondage, l'IASB a proposé de reporter la date d'entrée en vigueur de la norme d'une année pour la faire passer au 1^{er} janvier 2022, en plus de prolonger l'option de report d'IFRS 9, *Instruments financiers*, pour les assureurs jusqu'à cette même date. La période de commentaires relatifs aux modifications proposées se termine le 25 septembre 2019, et elle sera suivie d'une période de discussions avant que l'IASB finalise les modifications en 2020. Nous évaluerons l'incidence de ces modifications au moment où nous évaluerons l'incidence de la norme dans son ensemble sur nos états financiers ainsi que sur nos activités.

L. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière communiquée par la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS.

Au cours de la période allant du 1^{er} avril 2019 au 30 juin 2019, aucun changement concernant le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

M. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des normes IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés qui diffère de nos hypothèses les plus probables, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également celle du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) d'autres ajustements :
 - i) certaines couvertures du Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
 - iii) les coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
 - iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Bénéfice net déclaré	595	623	706	1 218	1 375
Incidence des marchés des actions					
Incidence des variations des marchés des actions	14	68	15	82	(20)
Incidence du risque de corrélation	6	(10)	(6)	(4)	(16)
Incidence des marchés des actions	20	58	9	78	(36)
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾					
Incidence des variations des taux d'intérêt	(99)	(122)	(38)	(221)	(65)
Incidence des variations des écarts de taux	(22)	(27)	6	(49)	23
Incidence des variations des écarts de swap	7	16	(5)	23	(22)
Incidence des taux d'intérêt	(114)	(133)	(37)	(247)	(64)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	(3)	6	36	3	40
Incidence des marchés	(97)	(69)	8	(166)	(60)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(20)	(11)	1	(31)	(2)
Autres ajustements :					
Certaines couvertures du Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(5)	1	1	(4)	7
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(11)	(8)	(2)	(19)	(23)
Acquisitions, intégrations et restructurations	(11)	(7)	(31)	(18)	(46)
Total des autres ajustements	(27)	(14)	(32)	(41)	(62)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	739	717	729	1 456	1 499
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,00	1,04	1,16	2,04	2,25
Incidence des marchés (en dollars)	(0,16)	(0,12)	0,01	(0,27)	(0,10)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	(0,03)	(0,02)	—	(0,05)	—
Certaines couvertures du Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	(0,01)	—	—	(0,01)	0,01
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,02)	(0,01)	—	(0,03)	(0,03)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,02)	(0,01)	(0,05)	(0,03)	(0,08)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	—	—	—	(0,01)	(0,01)
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,24	1,20	1,20	2,44	2,46

1) Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

2. Mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

Ratio de distribution. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

Souscriptions. Au Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. En Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam, ainsi que les souscriptions enregistrées par notre Division International; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs comprennent les souscriptions (entrées) brutes provenant des particuliers et des Clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions. Les souscriptions sont également exprimées à un taux de change constant, ce qui constitue une mesure permettant des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes, en excluant l'incidence des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens.

Valeur des affaires nouvelles. La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles, et il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Produits ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence : i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC du Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada »).

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Produits	10 146	11 392	6 826	21 538	12 819
Ajustement au titre du change	122	93	—	280	—
Ajustement au titre de la juste valeur	2 626	4 154	(405)	6 780	(1 953)
Ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada	(148)	(143)	(153)	(291)	(319)
Produits ajustés	7 546	7 288	7 384	14 769	15 091

Primes et versements ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 19	T1 19	T2 18	2019	2018
Primes et versements	43 275	42 781	37 017	86 056	83 133
Ajustement au titre du change	1 213	956	—	2 822	—
Ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada	(148)	(143)	(153)	(291)	(319)
Primes et versements ajustés	42 210	41 968	37 170	83 525	83 452

Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis. Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent lié aux affaires d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées par cette dernière. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Incidence du change. Les éléments ayant une incidence sur nos états consolidés du résultat net, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Plusieurs mesures financières conformes aux normes IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de fonds communs de placement, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des fonds communs de placement, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos états consolidés du résultat net permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

N. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant à notre nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités potentielle; iv) les énoncés se rapportant à l'incidence prévue de l'acquisition de BGO sur le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires; v) les énoncés se rapportant à notre examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles; vi) les énoncés se rapportant à notre fourchette d'imposition prévue pour les exercices à venir; vii) les énoncés présentés à la rubrique H, « Gestion du risque – 1 – Sensibilités au risque de marché – Sensibilités aux taux d'intérêt » du présent document; viii) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et ix) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière », et H, « Gestion du risque », du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2018 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** – les risques liés au comportement des titulaires de contrat, aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques d'entreprise et les risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; et **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le deuxième trimestre de 2019 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le jeudi 1^{er} août 2019, à 10 h, heure de l'Est. Pour écouter la webémission de la conférence en direct, visualiser les diapositives de la présentation et obtenir de l'information connexe, veuillez accéder à l'adresse www.sunlife.com et cliquer sur le lien vers les résultats trimestriels de la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » dix minutes avant le début de la conférence. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse www.sunlife.com jusqu'à la clôture du deuxième trimestre de 2021. Pour écouter la conférence par téléphone, composez le 647-427-2311 (appels internationaux) ou le 1-866-521-4909 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord). Il sera possible de réécouter la conférence téléphonique à compter du jeudi 1^{er} août 2019 à 14 h, heure de l'Est, jusqu'à 23 h 59, heure de l'Est, le jeudi 15 août 2019, en composant le 416-621-4642 ou le 1-800-585-8367 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et en utilisant le code de conférence 6379369.

États consolidés du résultat net

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les		
(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	30 juin 2019	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2018	
Produits					
Primes					
Montant brut	5 088 \$	4 901 \$	10 030 \$	10 118 \$	
À déduire : primes cédées	608	586	1 180	1 158	
Primes nettes	4 480	4 315	8 850	8 960	
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :					
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 465	1 398	2 863	2 752	
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	2 626	(405)	6 780	(1 953)	
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	33	41	56	77	
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	4 124	1 034	9 699	876	
Produits tirés des honoraires	1 542	1 477	2 989	2 983	
Total des produits	10 146	6 826	21 538	12 819	
Prestations et charges					
Montant brut des règlements et des prestations versés	4 353	3 974	8 473	7 976	
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	3 268	167	7 908	(387)	
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	(119)	(60)	(140)	(45)	
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement	18	(2)	42	(9)	
Charges (recouvrements) de réassurance	(503)	(519)	(1 011)	(1 047)	
Commissions	586	589	1 150	1 162	
Virement net aux (des) fonds distincts	(96)	(74)	(181)	(91)	
Charges d'exploitation	1 697	1 626	3 365	3 244	
Taxes sur primes	104	95	204	187	
Charges d'intérêts	84	78	172	153	
Total des prestations et charges	9 392	5 874	19 982	11 143	
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	754	952	1 556	1 676	
À déduire : charge (économie) d'impôt sur le résultat	90	182	178	301	
Bénéfice net total (perte nette totale)	664	770	1 378	1 375	
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	45	41	112	(47)	
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	619	729	1 266	1 422	
À déduire : dividendes aux actionnaires privilégiés	24	23	48	47	
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	595 \$	706 \$	1 218 \$	1 375 \$	
Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière :					
	Dollar américain	1,34	1,29	1,33	1,28
Bénéfice (perte) par action					
De base	1,00 \$	1,16 \$	2,05 \$	2,26 \$	
Dilué(e)	1,00 \$	1,16 \$	2,04 \$	2,25 \$	
Dividendes par action ordinaire	0,525 \$	0,475 \$	1,025 \$	0,930 \$	

États consolidés de la situation financière

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Actif		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 188 \$	9 506 \$
Titres de créance	78 677	74 443
Titres de capitaux propres	4 850	4 634
Prêts hypothécaires et autres prêts	47 485	46 822
Actifs dérivés	1 914	1 112
Autres placements	5 095	4 830
Avances sur contrats	3 196	3 222
Immeubles de placement	7 229	7 157
Placements	156 634	151 726
Autres actifs	5 114	4 498
Actifs au titre des cessions de réassurance	4 210	4 141
Actifs d'impôt différé	1 305	1 209
Immobilisations incorporelles	1 753	1 779
Goodwill	5 309	5 412
Total de l'actif du fonds général	174 325	168 765
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	111 684	103 062
Total de l'actif	286 009 \$	271 827 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	127 728 \$	121 923 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	3 145	3 164
Passifs dérivés	1 804	2 295
Passifs d'impôt différé	393	322
Autres passifs	12 506	12 153
Déventures de premier rang	1 300	1 299
Titres de créance subordonnés	2 791	3 039
Total du passif du fonds général	149 667	144 195
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	105 168	96 663
Contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	6 516	6 399
Total du passif	261 351 \$	247 257 \$
Capitaux propres		
Capital social émis et surplus d'apport	10 659 \$	10 749 \$
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments du résultat global	13 025	12 957
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	23 684	23 706
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	974	864
Total des capitaux propres	24 658 \$	24 570 \$
Total du passif et des capitaux propres	286 009 \$	271 827 \$

Taux de change à la clôture des périodes de présentation de l'information financière :

Dollar américain	1,31	1,36
------------------	------	------

Renseignements pour les médias :

Mylène Bélanger
 Conseillère principale, relations publiques
 Téléphone : 514-904-9739
mylene.belanger@sunlife.com

Renseignements pour les investisseurs :

Leigh Chalmers
 Vice-présidente principale, chef des relations avec les investisseurs et de la gestion du capital
 Téléphone : 647-256-8201
relations.investisseurs@sunlife.com